CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E83132** **VALABLE JUSQU'AU** **06/09/2027**

ÉDITÉ LE 30/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 01 2008 B 04481

Siret : 509 473 369 00015

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 9024675

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 61524939

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 61524939

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : REBUFFAT

153 RUE D'ENDOUME
13007 MARSEILLE

Téléphone : 04 91 52 63 15 **Fax :**

Portable : 06 12 30 64 31

Responsabilité légale :
REBUFFAT AGNES CO-GÉRANT / REBUFFAT ERIC GÉRANT

Site Internet : http://www.rebuffat13.fr

E-mail : rebuffat13@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 455 937 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	6	16/01/2025
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	7	15/09/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		15/09/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E83132** **VALABLE JUSQU'AU** **06/09/2027**

ÉDITÉ LE **30/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/12/2008
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 01 2008 B 04481

Siret : **509 473 369 00015**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 9024675

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 61524939

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 61524939

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **REBUFFAT**

153 RUE D'ENDOUME
13007 MARSEILLE

Téléphone : 04 91 52 63 15 **Fax :**
Portable : 0612306431

Site Internet : http://www.rebuffat13.fr
E-mail : rebuffat13@orange.fr

Responsabilité légale :
REBUFFAT AGNES CO-GÉRANT / REBUFFAT ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/09/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	15/09/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	15/09/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/09/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/09/2026 09:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.